

Blois, le 4 juillet 2022

LE DÉPARTEMENT RÉCOMPENSE LA COMPÉTENCE ET LE DÉVOUEMENT DE SES AGENTS

Lundi 4 juillet, au terme de la commission permanente, Philippe Gouet, président du conseil départemental, et les élus départementaux, ont remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à 20 agents, la médaille d'honneur du travail à 2 agents ainsi que la médaille départementale à 13 retraités de la collectivité. Ces décorations constituent une reconnaissance officielle des services rendus à l'administration départementale et de l'engagement de ses agents.

Vingt agents ont reçu la médaille d'honneur régionale départementale et communale.

- Échelon « argent » pour 20 années d'activités :
 - Coralie Doriol, Direction de l'autonomie et de la MDPH,
 - Claire Dubois, Direction de l'insertion et de l'action sociale territoriale,
 - Laurent Gauthier, Direction des routes et des mobilités,
 - Laurent Jaume, Direction ressources et innovations des solidarités,
 - Tony Jouy, Direction de l'autonomie et de la MDPH,
 - Nathalie Larue, Direction culture, jeunesse, lecture publique et sports,
 - Stéphane Pichoff, Direction des routes et des mobilités,
 - Frédéric Pont, Direction assemblée et affaires juridiques,
 - Sandrine Ripault-Fadeau, Direction assemblée et affaires juridiques,
 - Christophe Sabard, Direction des routes et des mobilités,
 - Sandrine Sinzelle, Direction ressources humaines,
 - Patricia Vignerot, Direction de l'autonomie et de la MDPH.
- Échelon « vermeil » (30 années d'activités) :
 - Éric Gendrier, Direction des routes et des mobilités,
 - Sandra Gibot, Direction de l'éducation,
 - Sylvie Martin-Flament, Direction assemblée et affaires juridiques,
 - Élisabeth Piquet, Service centre de lutte anti-tuberculose et promotion de la santé,
 - Marie-Christine Prenant, Direction de l'éducation.
- Échelon « or » (35 ans d'activité) :
 - Gilles Piednoir, Direction des routes et des mobilités,
 - Isabelle Ricordeau, Direction ressources et innovations des solidarités,
 - Fabienne Vallée, Direction de la logistique.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



Créées en 1945, ces médailles sont décernées et accompagnées d'un courrier ainsi qu'un diplôme signés du Préfet de Loir-et-Cher.

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale est une des rares médailles civiles pour laquelle les règlements autorisent le port du ruban ou de la rosette à la boutonnière.

Deux agents ont reçu la médaille d'honneur du travail :

- Échelon « Argent » pour 30 ans d'activités :
 - Adelaïde Loiseau, Direction enfance famille.
- Échelon « Or » pour 35 ans d'activités :
 - Pascal Robert, Direction déléguée à la transformation numérique.

La médaille du travail est une distinction honorifique qui a pour but de récompenser l'ancienneté de services d'un salarié, la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de sa profession ou ses efforts pour acquérir une meilleure qualification.

Treize agents retraités du département ont également été récompensés.

- Jean-Luc Altmeyer,
- Laurence Augis,
- Bernard Baudoux,
- Anne-Marie Bertrand,
- Brigitte Bouttet,
- Philippe Declerck,
- Dominique Dolbeau,
- Christophe Guémon,
- Chantal Léger,
- Marie Parent,
- Chantal Pénillault,
- Élisabeth Piquet,
- Patricia Vernet.

« Cette remise de médaille récompense la qualité de l'engagement, le professionnalisme et le sens du service public des agents de notre collectivité qui partagent les mêmes valeurs au bénéfice du bien commun. » déclare Philippe Gouet, président du conseil départemental.